

Conseil Municipal du 10 décembre 2015 - 20h

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Désiles, Coignard, Ms Ledru, Lecomte, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault,

Absents excusés : M Aim procuration M. Fouché, Mme Gervais procuration Mme Désiles, Mme Rapicault procuration Mme Drouineau, M. Faucher procuration M. Buon.

PV du dernier conseil approuvé.

1. Enquête publique sur le projet d'extension du poulailler au Breil sur Merize, Mme Catherine Drouineau expose au conseil la teneur du dossier soumis à autorisation au titre d'exploitation classée. Ce projet d'extension d'un élevage de volailles est déposé par M. Fougeray, domicilié à « Mortoeuvre » au Breil sur Merize. Construction d'un poulailler supplémentaire de 1600 volailles pour pérenniser 2 emplois. Enquête sur les communes de Surfonds, Ardenay, Le Breil, Soultré, Nuillé, Bouloire et Volnay situées dans le périmètre de 3km du projet. Elevage de poulet de chair intensif sur lit de paille.

La séance est levée pour donner la parole à M. Fougeray, le demandeur.

Reprise de la séance à 20 h 45

Considérant que les risques de pollution, la consommation en eau et le trafic de poids lourds sont minimes, le conseil émet un avis favorable à l'unanimité sur le projet

2. - inscriptions budgétaires 2016 :
Pour pouvoir engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget, le conseil Municipal décide d'inscrire les crédits suivants au budget 2016 :

Remboursement du prêt relais crédit mutuel en janvier 2016 :	200 430 €
Annuité emprunt échéance février	3 500 €
Voirie solde parking et bourg	27 000 €
Mairie (logiciels)	2 500 €
accord du conseil à l'unanimité	

- Le centre social rural demande pour pallier aux problèmes de trésorerie, le paiement de la cotisation 2016 du 4 164€ sur le budget 2015. (La cotisation 2015 avait été réglée en 2014) DCM unanimité

3. le point sur le chantier parking : l'abri vélo est posé, l'abribus le sera le 15 décembre Seront changés ce jour là les pièces défectueuses de l'abri vélo.

Des représentants du conseil départemental sont venus sur place pour prévoir l'installation de la signalisation des TIS

4. compte rendu des réunions

- Communauté de communes : Michel Lecomte
Une réunion sur les structures de loisirs s'est tenue. La commune de Soultré ainsi que St Célerin ont été retenues pour bénéficier en 2016 de l'installation de jeux sur leurs territoires. Chacune seront dotées d'un montant de 33 500€. La commune doit choisir le prestataire ainsi que le ou les lieux d'implantations. Une réunion avec la

commission travaux et des familles avec enfants en bas âge est organisée le 12 décembre

Question : une convention de rétrocession à la commune est-elle prévue?

La dotation doit encore être validée en conseil communautaire le 17 décembre.

- Centre social rural : Michel Lecomte

Budget prévisionnel 2016, mutuelle pour le personnel...

-syndicat du Jalais : Catherine Drouineau

Télérelevé, emprunt, indemnités, DOB...

- CDC : Stéphane Ledru

ordre du jour du prochain conseil communautaire : DM, petite enfance révision des contrats, achat terrain, point sur assainissement collectif de Sittellia et de l' hôtel, suivi des travaux de la gendarmerie...

L'installation de la fibre optique est prévue en 2016 sur une partie de la commune.

Ce sera gratuit pour habitants. Une réunion d'information est prévue le 14 janvier à 19 h à Saint Mars la Brière

Réunion Smirgeomes sur le financement des communes,

SIVOS :Mme Drouineau :

D.U. validé, dettes de Surfonds, bilan sur les transports scolaires payant pour les parents. Aménagement d'une salle à Nuillé.

Réunion sur bilan des TAP.

Projet de PEDT allégé non conventionné voté pour un an (vote contre de Soultré) le Sivos touchera une subvention

Préparation PPMS à l'école du ressort du directeur

- lutinades 2016 : 28 aout : à voir par la commission communication

5. Informations

- Mutualisation : projet de schéma

Le bureau des adjoints a établi la fiche de la commune indiquant les actions auxquelles la commune envisageait d'adhérer. Cette fiche permet la préparation du rapport final du bureau d'étude KPMG-

A ce sujet M. le Maire informe le conseil du cout de « Cani route » qui récupère les animaux divagant : cotisation annuelle de 1000€, capture de l'animal 150€, garde pendant 8 jour de l'animal 180€

- Notification reçue d'une subvention de 16 500€ pour la 2ème tranche du bourg accordée à la commune sur la réserve parlementaire de Mme Karamanli
- Le SMIRGEOMES doit communiquer sur le changement de la fréquence de la collecte dans son journal qui sera distribué à tous les foyers. Le ramassage sur la commune passera au mercredi à compter du 13 janvier. Rappel : ordures et sacs jaunes seront ramassés à chaque passage mais attention toujours forfait de 16 levées pour l'année.
- La sortie bowling 5 décembre a réuni 14 enfants et 5 accompagnateurs qui ont appréciés cette activité. les Ados seront à solliciter pour définir de futures activités.

- Le conseil Municipal du 15 décembre 2015 19 h portera uniquement sur le projet de fusion des deux CDC. Une réunion de restitution s'est tenue le 11 décembre organisée par le bureau d'étude chargé de cette mission. Le conseil devra se prononcer.

Séance levée à 22 h 15